



Beauvais, mercredi 2 juin 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## **La Voie communale n°1 à Aumont-en-Halatte devient « voie en impasse » à compter du 4 juin 2010**

La construction du nouvel échangeur d'Aumont-Apremont (intersection de la RD1330 et de la Voie communale n°2 d'Aumont-en-Halatte) a permis de sécuriser l'accès à ces deux communes et à leurs alentours.

Pour finaliser cette mise en sécurité, la Voie communale n°1 d'Aumont-en-Halatte est classée « voie en impasse » à partir du carrefour de la rue H.Dupriez et le chemin de la ferme de la Brosse, à compter du 4 juin 2010 (l'accès et la sortie vers la VC1 est interdite à partir de la RD1330).